



HAL
open science

Je copie, donc je suis

Jean-Pierre Albert

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Albert. Je copie, donc je suis. C. Barré-de Miniac. Copie et modèle: usages, transmission et appropriation de l'écrit, Groupe Européen de Recherche Inter-universitaire, INRP, pp.195-206, 2000. halshs-00367067

HAL Id: halshs-00367067

<https://shs.hal.science/halshs-00367067>

Submitted on 10 Mar 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Je copie, donc je suis Quelques bénéfiques marginaux d'une pratique illégitime

La copie apparaît aujourd'hui comme une activité dévalorisée sur les plans pédagogique, intellectuel et même éthique (au moins lorsqu'elle n'est pas avouée, comme dans le plagiat ou l'emprunt excessif à l'œuvre d'autrui). En des temps où prédomine l'idéologie individualiste de l'expression de soi¹, elle cumule les tares de l'absence de créativité et de la soumission de fait à un modèle. Il y a donc, a priori, quelque paradoxe à chercher dans l'activité de copiage un des moyens de "l'élaboration du sujet scripteur". Qu'est-ce donc, au juste, que copier ? En prenant le terme au sens strict, il s'agit de procurer un nouvel exemplaire d'un texte préexistant, sur un support choisi, au moyen d'une activité manuelle d'écriture. Les techniques mécaniques de duplication (du papier carbone à la photocopie), ou les simples découpage et classement des textes que l'on veut conserver jouent à certains égards un rôle similaire, mais il ne faut sans doute pas négliger les effets de l'activité de copie en elle-même, son rythme propre, le mode de lecture qu'elle suppose. Cette première définition laisse par ailleurs de côté la finalité de l'acte ainsi que la destination du "double" réalisé. Je ne retiendrai ici que des situations dans lesquelles on copie un texte pour son propre usage, que l'on conserve ou non l'original. C'est là une chose assez fréquente dans la vie quotidienne : on (re)copie le plus souvent pour se doter d'une "mémoire extérieure" et faciliter l'accès à des informations qui resteraient sans cela éparées ou désordonnées. Carnets d'adresses, de chansons, de recettes de cuisine etc. sont autant de moyens simples de fixer, regrouper et classer des informations jugées dignes de mémoire ou susceptibles d'un usage répété.

Il reste que cette finalité d'ordre pragmatique est bien loin d'épuiser la signification de ce type de pratiques. Telle est, en vérité, la conclusion qui s'impose, à l'issue des études conduites ces dernières années, pour l'ensemble des modes et des formes de "l'écriture ordinaire"². L'activité d'écriture cristallise autour d'elle les enjeux les plus divers, et cela reste vrai jusque dans ses expressions les plus modestes. Quant à ses "genres", ils sont eux-mêmes aussi variés qu'inattendus, et seule une approche ethnographique peut en révéler toute la richesse. Aussi partirai-je de l'enquête sur l'écriture domestique que j'ai réalisée en 89-90, pour en retenir deux types d'activité d'écriture assez souvent mentionnés

¹Sur cette idéologie et ses limites, cf. G. LIPOVETSKY, *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.

² Voir par ex. *Écritures ordinaires*, ss. la dir. de D. FABRE, POL/BPI, 1993.

par mes informateurs : l'élaboration d'encyclopédies personnelles et la confection de recueils de poésies et de "belles pensées".

Ces deux pratiques de l'écrit permettent de s'interroger sur l'importance (et aussi le détournement) de modèles scolaires, tout en posant le double problème de la copie comme mode (illégitime ?) d'appropriation d'un savoir et comme mode de formation d'un sujet non seulement "apprenant", mais aussi et surtout porteur d'une "qualité" socialement valorisante. Avant d'en venir à une réflexion d'ensemble sur le sens et les effets de la copie, voyons plus précisément, sur quelques exemples, en quoi consistent les pratiques que l'on vient de mentionner.

1. La dignité du savoir

Michel, infirmier hospitalier dans un service de neurologie, a 41 ans lorsque je le rencontre, en 1990. Ses réponses au questionnaire sur l'écriture que j'ai fait circuler témoignent d'un nombre exceptionnellement élevé de pratiques de l'écrit : chose assez rare, c'est lui qui, dans le ménage, assure la totalité de la correspondance, privée et administrative ; il vient d'acheter un micro-ordinateur très performant et envisage de l'utiliser pour informatiser sa comptabilité, gérer sa bibliothèque, faire un fichier de recettes de cuisines ; il tient depuis 25 ans un gros dossier où, sous des rubriques alphabétiques, il a accumulé des citations d'auteurs et quelques réflexions personnelles sur les sujets les plus divers ; il est par ailleurs en train de constituer son arbre généalogique, et dit collectionner les livres, les timbres, les fossiles, les thèses de médecine auxquelles il a apporté sa contribution. L'entretien que je lui demande devrait me permettre de mieux cerner le sens de cette profusion d'activités culturelles et scripturaires.

Fils d'un médecin de campagne, Michel, après avoir décroché un bac D à vingt-et-un ans, a fait deux fois sans succès une première année de médecine. Il a alors entrepris des études d'infirmier. A l'âge de 35 ans, il a même obtenu grâce à son "patron" une dérogation lui permettant de se présenter à nouveau à l'examen. Nouvel échec, qu'il avoue sans aigreur. "On est toujours déçu de ne pas avoir fait ce qu'on voulait. On le garde en soi, ça", concède-t-il. Mais son métier l'intéresse. Il s'est acquis l'estime des médecins de son service et occupe une bonne partie de son temps de travail à des tâches intellectuelles : dépouillement des revues médicales, constitution de bibliographies informatisées. Il a d'ailleurs acheté le même ordinateur que celui du service, dont il maîtrise déjà les programmes de fichiers. Car ses intérêts intellectuels ne se limitent pas au seul espace professionnel : son grand problème semble être de s'instruire grâce à l'accumulation et au classement d'une information par lui choisie. Certes, il dispose de plusieurs encyclopédies (souvent à tendance "grand public" : Encyclopédie Rombaldi-Paris-Match, Encyclopédie des animaux, Encyclopédie des sciences biologiques, ouvrages des éditions Time-Life...), mais il veut prolonger à grande échelle, grâce à l'ordinateur, l'anthologie personnalisée

qu'il a entreprise à l'âge de 15 ans. "Je tiens absolument à me faire des fiches par auteur, par livre, avec les mots un peu bizarres, les idées que je ne connaissais pas ou qui m'ont frappées." Chaque ouvrage qu'il lit aura ainsi sa fiche informatique, comportant un résumé, une bibliographie, des notes personnelles d'abord écrites au crayon dans les marges des livres, des mots-clés permettant recoupements et recherches automatiques. Pour l'heure, il n'a entrepris qu'un fichier de recettes de cuisines, à titre d'exercice, mais bientôt, dit-il, "je pourrai classer les auteurs... Je pourrai savoir, si je le souhaite, ce qu'a écrit Paul Valéry qui m'a intéressé, j'aurai toutes ses maximes, ses phrases, là... Ou alors, choisir un thème -la naissance ou la mort- et puis voir ce qui a été écrit dessus et que j'ai stocké, et qui pourra me servir de support pour faire quelque chose, ou je ne sais pas. Voyez, ce sera beaucoup plus structuré, alors que là, actuellement, si je cherche un sujet de réflexion, je suis obligé de compulser tout mon truc."

Les usages potentiels de cette encyclopédie restent donc assez flous. Michel avoue "une petite tendance à vouloir écrire", et espère que l'ordinateur l'aidera à poursuivre ce qu'il a déjà entrepris : répondre à des concours lancés par des trusts médicaux, rédiger des mémoires techniques en relation avec son travail... Ces activités, présentes ou futures, se situent dans le prolongement de son goût pour les loisirs "culturels" : lecture - il aime l'histoire, la paléontologie, l'anthropologie, en ce moment, il achève de lire un ouvrage sur les Cathares -, écoute de musique classique, bonnes émissions à la télévision... La politique le laisse indifférent ou irrité, il n'a guère de respect non plus pour l'activité des syndicats d'infirmiers. On comprend en effet que sa revendication personnelle ne se reflète guère dans les revendications collectives : Michel ne saurait être un simple infirmier d'hôpital, il doit construire, à ses propres yeux comme à ceux des autres, une image plus valorisante. Sa réputation d'intellectuel est déjà bien assise dans sa famille : sa femme et sa fille de 19 ans, qui assistent à notre entretien, laissent paraître leur respect admiratif et renchérissent sur les déclarations du Père. Et l'ordinateur cristallise son rêve tout en en marquant les limites : moins qu'un créateur, il s'imagine gestionnaire idéal d'un savoir emprunté qu'il aura retailé à sa mesure.

Le cas de Michel est à bien des égards singulier. Il me semble pourtant possible de le situer dans un ensemble assez large de pratiques, dont voici quelques échantillons :

- une personne âgée recopie sur un cahier d'écolier les sommaires de la cinquantaine de numéros d'une revue de vulgarisation historique qu'elle possède.

- un lycéen de classe terminale scientifique constitue un dossier réunissant tout ce qu'il peut trouver dans la presse sur ses deux acteurs comiques favoris.

- un garçon de 14 ans tient un cahier où il recopie ou colle des articles de presse relatifs aux grands sujets de l'actualité, de préférence les guerres - Bosnie, Tchétchénie-, en les retirant et les illustrant à sa façon.

- un professeur de lettres note sur un carnet les titres des livres qu'elle a lus et des films qu'elle a vus.

Comme on le voit, ces exemples nous font passer insensiblement de la simple copie à l'index et au dossier. De fait, on l'a déjà noté, les techniques actuelles de reprographie prennent souvent le relais de ce qui, en d'autres temps, aurait donné lieu à un exercice de recopiage. De même, l'indexation peut se substituer à la copie dès lors que la personne reste en possession des documents auxquels elle veut avoir plus facilement accès. Ces pratiques reflètent l'évolution des modalités de la lecture : à ses formes intensives correspondait l'étroitesse de ces encyclopédies domestiques que furent les livres de recettes, médicales ou culinaires, carnets auxquels s'ajoutaient dans le plus grand désordre textes de prières, ébauches de comptabilité ou de livre de raison. La multiplication des sources d'information incite à des recollections de plus large échelle, gestion de la surabondance plus que thésaurisation attentive de la rareté. En outre, la dévalorisation relative des sources simplifie le travail : si l'on évite en général de mutiler les livres, les journaux et les magazines s'offrent à tous les découpages et archivages sélectifs. Allégée du temps et de la peine du recopiage, l'accumulation de l'information devient ainsi massive, ce qui ne va pas sans quelques effets pervers : comme le notait André Leroi-Gourhan, l'ampleur de la "mémoire extérieure" de l'humanité pose de plus en plus de problèmes de repérage et d'orientation³. Cela est également vrai à l'échelle domestique. Et il est piquant de constater que la solution de ces difficultés apportée par l'informatique nécessite d'abord, sous le nom technique de "saisie", une gigantesque entreprise de recopiage !

L'accumulation ordonnée d'informations apparaît donc, dans ces exemples, comme un premier pôle des activités de copie ou de leurs substituts. Mais il est clair, en même temps, que ce n'est pas là sa seule fonction. Dans certains cas, elle se présente comme la garantie toute magique d'un savoir qui, à défaut d'être pleinement légitime, suffit à assurer une présomption de compétence dans un registre quelconque de la "culture", à étayer de la puissance de l'écrit l'affirmation d'une passion ou d'un type d'intérêts valorisants : autant d'éléments inséparables de la revendication d'une certaine reconnaissance sociale. L'index de ses lectures, le dossier ou l'exhibition d'une bibliothèque bien fournie valent comme preuve tangible de sa qualité d'homme de culture. Mais il ne suffit pas d'acheter et d'exhiber des livres, il faut encore se prouver à soi-même que l'on possède bien leur contenu. C'est alors que l'écrit engendre l'écriture, avec en particulier la prise de notes - autre modalité bien ordinaire de la copie - qui représente un moyen et surtout un symbole de cette appropriation : combien d'intellectuels n'accumulent-ils pas des montagnes de fiches de lecture qu'ils ne consulteront jamais plus, témoins fragiles d'un savoir qui ne résiste pas pour autant à l'érosion du temps ! Dans le même ordre d'idées, le fait de tenir

³. *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel, 1972, t. II, pp. 69-76.

une liste des livres de sa bibliothèque ou, comme on l'a vu, des livres que l'on a lus, est sans doute moins lié à des fins utilitaires qu'au souci de renforcer sa conscience de posséder un capital culturel.

Ces premières remarques ne suffisent cependant pas à rendre compte de tout le sens des pratiques jusqu'ici mentionnées. Dans des proportions certes variables, on peut y reconnaître, en effet, un processus d'affirmation identitaire plus tourné vers la mise en avant d'une personnalité que celle d'un "niveau culturel" honorable. Dans le registre de la copie, la forme la plus typique de cette affirmation est la constitution d'anthologies de poèmes et de belles pensées. En saisir les mécanismes nous permettra de revenir sur des aspects, jusqu'ici laissés dans l'ombre, de nos exemples précédents.

2. Les miroirs de l'âme

Dans son récit *La place*, Annie Ernaux écrit, à propos de son adolescence :

" Je lisais la "vraie" littérature et je recopiais des phrases, des vers, qui, je croyais, exprimaient mon "âme", l'indicible de ma vie, comme 'Le bonheur est un dieu qui marche les mains vides' (Henri de Régnier)."⁴

Cette brève notation décrit parfaitement une pratique très commune : un nombre important des personnes rencontrées dans mes enquêtes ont constitué ou poursuivent encore des anthologies de poèmes, aphorismes et belles pensées. Examinons de plus près un de ces documents.

Sylvie, une lycéenne de classe terminale, grande lectrice, recopie depuis sa seconde sur un carnet quelques phrases marquantes de tous les livres qu'elle lit, livres que, précise-t-elle, elle choisit pour la plupart au petit bonheur, en dehors de toute contrainte scolaire. Feuilletons ce recueil, qu'elle a accepté sans réticences de me communiquer. En haut de la page de garde, on lit "Sylvie X. Classe de seconde" (et, au dessous "première", car l'ouvrage s'est poursuivi l'année suivante, et n'est pas clos). Puis le titre, souligné d'une arabesque, "Carnet Culturel". En bas à droite : "Année 94-95" - l'année scolaire, donc. Tout annonce jusqu'ici un document lié au monde de l'école⁵, trait qui explique en partie la facilité avec laquelle il m'a été communiqué. Le contenu, pourtant, signale vite la distance : la centaine d'ouvrages mentionnés et leurs soixante-dix auteurs relèvent des registres les plus divers de la culture - de San Antonio à Sartre, de Léo Malet à Martin Luther King. On y trouve certes une majorité de "bons auteurs" consacrés par l'Ecole - Diderot, Flaubert ou Camus -, voire des livres qui ne sont guère fréquentés en dehors des études littéraires - comme *La confession d'un enfant du siècle* ou *La Princesse de Montpensier*. Mais les oeuvres inscrites au programme de l'épreuve de français du

⁴ Éd.Folio, pp. 79-80.

⁵ Certains professeurs de lettre ou de philosophie recommandent à leurs élèves de mémoriser de cette manière un bagage bien utile pour les examens. L'initiative de Sylvie n'est toutefois liée à aucune sollicitation de cet ordre.

baccalauréat ne sont en rien privilégiées : la page réservée à *Bajazet* est restée blanche, *Candide* et *L'éducation sentimentale* n'ont mérité que de courtes citations, les *Romances sans paroles* de Verlaine ne sont pas mentionnées⁶. Surtout, les passages cités traduisent une lecture "extra-scolaire", celle-là même qui préside dans tous les cas au choix des extraits. De *Candide*, Sylvie a retenu : "Y a-t-il rien de plus sot que (...) d'avoir son être en horreur, et de tenir à son être ? enfin de caresser le serpent qui nous dévore jusqu'à ce qu'il nous ait mangé le cœur?" ; et de Flaubert : "au milieu des confidences les plus intimes, il y a toujours des restrictions, par fausse honte, délicatesse, pitié. On découvre chez l'autre ou dans soi-même des précipices ou des fanges qui empêchent de poursuivre ; on sent, d'ailleurs, que l'on ne serait pas compris ; il est difficile d'exprimer exactement quoi que ce soit ; aussi les unions complètes sont-elles rares." Les auteurs les plus inattendus finissent tous par avoir un air de famille avec Vauvenargues ou La Rochefoucault. De John Irving (*Le monde selon Garp*), Sylvie retient cette maxime : "Une partie de l'adolescence (...) réside dans ce sentiment qu'il n'existe nulle part personne qui vous ressemble assez pour pouvoir vous comprendre" ; d'Agatha Christie, "La jeunesse est un défaut que l'on perd trop facilement", et encore : "Le moment arrive toujours où le plus impérieux de vos devoirs est celui de vous imposer"⁷ ; de Milan Kundera, "Ce ne sont pas les ennemis, mais les amis qui condamnent l'homme à la solitude"...

La solitude, l'amour, le bonheur, la jeunesse : tels sont les thèmes dominants du florilège de Sylvie. Miroirs, assurément, d'une âme d'adolescente. Elle souligne elle-même dans notre entretien, en des termes proches de ceux d'Annie Ernaut, le miracle récurrent de ces reconnaissances. Tel est bien, en effet, le foyer véritable de son "carnet culturel", il est l'instrument d'une formation qui déborde de toutes parts les seuls objectifs d'un apprentissage de la littérature. Il n'est donc guère étonnant que de telles pratiques se retrouvent chez des personnes libres de toute obligation scolaire. Dans tous les cas, et même lorsqu'ils sont influencés par les cours de français ou les prescriptions légitimantes de la critique, les choix personnels construisent une personnalité esthétique - et une personnalité tout court - sans pertinence proprement "culturelle". De plus, ces carnets s'accompagnent souvent d'images, de commentaires ou de "souvenirs" (programmes de spectacles etc.) que l'on retrouve dans les journaux intimes. Tel est bien, en effet, le second pôle, à certains égards paradoxal, des exercices de copie que nous étudions : ils relèvent de l'écriture intime et partagent avec elle ses potentialités formatrices, ils sont un lieu privilégié de l'élaboration d'une conscience plus ou moins mystifiée de soi-même et d'une personnalité supposée originale. Sans doute s'agit-il, en même temps, d'une manière de manifester ses goûts, avec tous les enjeux sociaux attachés à cette notion. Mais, dans la mesure où ces anthologies n'ont guère d'usage public, leurs effets ne se ramènent pas

⁶ Ces quatre œuvres correspondent au choix du professeur de lettres de Sylvie, dans le cadre du programme national de l'épreuve de français du baccalauréat (classe de première) pour l'année scolaire 95-96.

⁷ Sylvie, au cours de notre entretien, a cité de mémoire ces deux dernières formules.

directement à la recherche d'une distinction. L'emprise du social se manifeste à un autre niveau : dans l'injonction, modulée selon l'âge et le sexe, de cultiver une intériorité .

Plusieurs traits permettent d'étayer cette hypothèse. Tout d'abord le fait que ces anthologies sont très majoritairement constituées par des femmes - souvent des jeunes filles. Elles participent donc d'une culture de l'intériorité que l'on retrouve aussi bien dans la pratique ritualisée de la correspondance et celle du journal intime. On remarque en second lieu que les textes élus sont essentiellement des poèmes et des aphorismes moraux : signes d'un goût de la "profondeur" et aliments d'une rêverie métaphysique fortement teintée d'affectivité et de narcissisme. Il faut enfin noter qu'il n'existe aucune corrélation significative entre la confection de ces anthologies et la tenue d'un journal intime, les cas de pratique exclusive de l'un ou de l'autre et de cumul apparaissant dans mon échantillon dans des proportions à peu près égales. Cela traduit, à mon avis, une identité de fonction. Et d'ailleurs, bien des journaux intimes comportent une part non négligeable de citations et textes recopiés - emprunts qui tournent à l'invasion dans le cas des "journaux spirituels" des mystiques⁸. Dans l'un et l'autre cas, l'écriture invente un sujet, aussi distant et proche de lui-même s'il use de ses propres mots que s'il se reconnaît dans ceux d'autrui. Peut-on, en conséquence, identifier un pouvoir de la copie qui se distingue suffisamment des potentialités de l'écriture personnelle ? Au vu de ce qui précède, il semblerait plutôt que le fait de copier entre dans un continuum de pratiques aux fonctions en gros équivalentes. Je voudrais, pour conclure, tenter au contraire d'en spécifier les enjeux et les effets.

3. Pourquoi copier ?

Du simple fait de sa nature, l'activité de copie se situe au carrefour de la lecture et de l'écriture. Il y a donc lieu de supposer qu'elle en cumule les effets. Effets d'ordre cognitif : la copie institue un régime particulier du savoir, du moins un rapport spécifique du sujet à son propre savoir. Effets psychologiques, à saisir sous l'angle d'une théorie de la personnalité et de sa formation. Effets sociaux enfin, dès lors que l'activité et ses produits sont investis dans un jeu de relations interpersonnelles et traversés d'enjeux plus ou moins institutionnels.

J'analyserai ensemble ces trois registres, toujours étroitement liés. Il est tout d'abord à noter que la copie n'offre pas, passé le temps des apprentissages, de réelles difficultés techniques, à la différence de ce qui existe dans les arts plastiques : copier, une fois sorti de l'école maternelle, n'apprend pas à mieux tracer les lettres, alors que la reproduction d'un tableau apprend à peindre. La dimension matérielle de l'exercice peut toutefois passer au premier plan et déboucher sur la calligraphie. Celle-ci, en dehors de rares cas d'entière autonomisation esthétique, n'en reste pas moins une célébration du texte ou de la

⁸ Voir à ce propos mon article "Hagio-graphiques. L'écriture qui sanctifie", dans *Terrain*, n° 24, 1995.

circonstance appelant une ritualisation de l'écrit. De façon générale, la copie, on l'a dit, a pour but une appropriation de l'original. Par nécessité partielle et sélective, étant donné la masse des écrits existants, elle consacre des choix et constitue un acte cognitif complexe associant au moins reconnaissance de la valeur d'un texte, fixation de l'attention sur lui et souci de mémorisation. L'acte de copier engage ainsi un projet de connaissance spécifique (intégrer la pensée d'autrui à son patrimoine culturel) et, dans un même mouvement, effectue en partie cette appropriation (à la différence, par exemple, du simple archivage d'une photocopie). Copier, c'est déjà mémoriser. C'est aussi se poser en sujet d'un savoir qui nous était jusque là extérieur.

Remarquons en second lieu la maîtrise que confèrent le choix du support et les manipulations qu'il autorise. La permanence du texte, comparée à la fugacité des souvenirs, suffit à garantir - de façon largement illusoire - l'appropriation des contenus. La recomposition des matériaux, de son côté, est la marque de la personne : aussi bien miroir de ses intérêts conscients que symptôme de son identité sociale. Pour revenir à nos premiers exemples, il n'y a pas plus de hasard dans les intérêts culturels de Michel - l'histoire et ses mystères (les Cathares!), les origines de l'homme, la réflexion sur la naissance et la mort - que dans ceux de l'adolescent fasciné par les guerres : une formation de la masculinité semble aujourd'hui se jouer dans le goût des garçons pour les représentations de la violence, que ce soit dans les actualités et documentaires télévisés, au cinéma ou dans les jeux de rôles. De même, l'auto-ironie du passage cité d'Annie Ernaux en dit assez sur les déterminants sociaux de ses choix littéraires d'adolescente.

Cela suffit à réduire un premier paradoxe apparent, le recours à des matériaux étrangers - et reconnus comme tels - pour construire ou affirmer sa personnalité. Il se résout en grande partie si l'on prend en compte les jeux d'identification formative que permet la lecture⁹. Effets qui relèvent sans doute à la fois de mécanismes psychologiques (dont la *Poétique* d'Aristote offre une première description) que de mécanismes sociaux : la notion commune de film ou de livre "culte", toujours associée à une pensée des "générations", désigne très bien la dimension collective de ces reconnaissances. Plus largement, des vérités intensément vécues se révèlent soudain dans des mots empruntés, vers de Rimbaud, réplique de film ou slogan publicitaire. Dans un contexte de communication (verbale ou épistolaire), la citation peut ainsi s'intégrer à un système de reconnaissance mutuelle, tout en permettant au sujet qui en use d'affirmer une identité plus ou moins ludique¹⁰. Parfois aussi, le registre de la citation assumée, qui à la fois abrite et révèle le locuteur, devient le vecteur privilégié de messages difficiles à transmettre par des voies plus directes. C'est ainsi que j'ai interprété les maximes polémiques affichées dans

⁹ Cf. les travaux de F. de SINGLY, par ex. "La lecture des livres pendant la jeunesse : statut et fonction", dans *Lire en France aujourd'hui*; ss. la dir. de M. POULAIN, Paris, Cercle de la Librairie, 1993, pp. 137-162.

¹⁰ Voir à ce sujet D. BLANC, "Correspondances", dans *Écritures ordinaires*, op. cit. pp. 95-115 ; J.-P. ALBERT, "Être soi : écritures ordinaires de l'identité", dans *Identité, lecture, écriture*, ss. la dir. de M. CHAUDRON et F. de SINGLY, Paris, BPI, 1993, pp. 45-58.

les bureaux ou les boutiques ("C'est agréable d'être important mais c'est bien plus important d'être agréable", etc.)¹¹. De façon très analogue, une de mes informatrice qui tenait dans son adolescence un cahier de citations se souvient d'en avoir affiché dans sa chambre "pour communiquer avec (ses) parents".

La copie, de même que les autres modes de l'écriture empruntée, dit en somme la vérité de tout processus formatif en conservant sa lisibilité à l'agrégat d'héritages que nous sommes. Mais, à la différence de prétentions à une originalité qui n'est souvent que reprise inconsciente de stéréotypes, elle avoue ses sources et les révère. C'est précisément ce rapport à la culture qu'il convient d'élucider.

Copier, c'est, semble-t-il, faire preuve de modestie en reconnaissant de facto la valeur inégalable de certains textes¹². Le poids de l'institution scolaire n'est sans doute pas étranger à cette disposition mentale, et une sociologie plus fine de nos copistes devrait permettre de repérer son emprise inégale en fonction des origines sociales et des rapports préconstitués à la culture légitime. Une chose est du moins certaine : recopier, ou apprendre par cœur, n'est pas la "bonne manière" de fréquenter les grandes œuvres. C'est, comme humecter son doigt de salive pour tourner les pages des livres, un stigmate plébéien¹³. Cette illégitimité de la forme se retrouve bien souvent, on a pu en juger, dans celle des contenus. En même temps, il ne fait guère de doute que ce rapport au savoir s'enracine aujourd'hui dans la culture scolaire, tout en la contestant de manière plus ou moins consciente. Une enquête plus large confirmerait sans doute les liens existant entre la posture du copiste et celle de l'autodidacte¹⁴, du moins de celui qui, à côté de sa formation scolaire et professionnelle, prétend "se cultiver" de façon autonome. Autant que je puisse en juger à partir des matériaux dont je dispose, les anthologies de citations se distancient par conséquent d'un projet érudit (ou seulement scolaire) de *connaissance* de la littérature et de la philosophie. Les enjeux se déplacent du *savoir* vers la *pensée*, et c'est précisément au titre de *penseurs* que les poètes et les philosophes parlent à ceux qui les honorent de leur petite liturgie scripturaire. Hegel notait avec hauteur que, de même qu'il ne suffit pas d'avoir des pieds pour être cordonnier, la capacité de penser commune à tous les hommes ne fait pas de chacun un philosophe. Il n'a guère été entendu : dans l'opinion commune, la philosophie doit beaucoup de son prestige à passer pour l'exercice à la fois le plus haut et le plus accessible de la pensée. La figure du sage vaut mieux que celle du savant. Ce

¹¹ Dans "Être soi...", *loc. cit.*

¹² Un texte sacré peut ainsi s'offrir exclusivement à un projet de copie : c'est ce qui se produit dans les écoles coraniques traditionnelles.

¹³ J'ai entendu bien souvent, dans mon enfance, des ruraux âgés manifester leur intérêt, leur surprise ou leur indignation face à un récit ou un comportement inhabituel en lançant cette apostrophe : "Tu me la copieras, celle-là !". Comme si le passage à l'écrit, identifié à ce seul exercice scolaire, était la voie normale d'entrée dans le registre du mémorable.

¹⁴ Voir à ce propos la contribution de C. F. POLIAK, "La 'fureur de lire' des autodidactes", dans *Identité, lecture, écriture*, op. cit. pp. 59-75. L'auteur souligne notamment leur inquiétude face au désordre de leur information : les vastes projets informatiques de notre infirmier ne sont-ils pas un symptôme de ces alarmes ?

privilège de l'intensif par rapport à l'extensif marque aussi bien les projets les plus encyclopédiques : le caractère fragmentaire des citations, tout comme leur brièveté, correspond à merveille à cette conception de la vie de l'esprit.

Que conclure ? La copie apparaît, à certains égards, comme une forme renforcée de la lecture, elle cumule les effets formatifs de la lecture et de l'écriture. Mais, par delà ses potentialités générales au plan cognitif, elle s'inscrit nécessairement dans un espace culturel qui redéfinit de façon différentielle sa place dans les processus de formation. Marginalisée dans le champ des apprentissages scolaires, la copie semble demeurer une des voies privilégiées de l'autodidaxie, du moins de programmes d'autoformation difficilement séparables d'un simple souci d'affirmation de soi. On a pu voir ainsi comment l'adoption de cette technique culturelle assume en quelque façon son illégitimité, jusqu'à la retourner en un programme valorisant.